

sont, tout à la fois, le signe et la cause du progrès général. Depuis votre dernière session, sujet pour vous de félicitations, deux cent cinquante milles de chemin de fer sont achevés, et l'on espère en terminer au moins deux cent cinquante autres milles avant l'année prochaine.

Le *Haut* et le *Bas-Canada* réclament également des réformes dans la loi. On vous soumettra au moins un projet de loi sur cette importante matière. Vous ne pourrez peut-être pas faire tout ce que vous désirez durant la présente session. Cependant, j'ai la confiance que vous apporterez au système actuel des modifications pratiques, et que par là vous entamerez l'œuvre de la simplification de la procédure et de l'action de nos cours de justice.

Je verrais avec plaisir l'adoption d'une mesure propre à abrégier la législation relative à l'incorporation et à la régie des institutions particulières.

Les représentations nombreuses des grands jurés de toutes les parties du pays, fait regrettable à constater, ne démontrent que trop évidemment le besoin d'améliorer la construction et la discipline de nos prisons. J'ai ordonné de vous faire ces représentations.

Le monde entier connaît votre zèle pour la cause de l'éducation. Il est important d'examiner cette question-ci : Peut-on faire marcher de pair la réforme et le châtement des jeunes criminels ? Dans tous les cas, le moins que l'on puisse faire, c'est de prendre garde que le châtement ne donne pas au criminel par sa nature même le moyen de descendre encore, et de prendre des leçons de vice.

Le bureau de la comptabilité, créé par l'acte de la dernière session, est à l'œuvre déjà, et contribuera, je l'espère, à assurer l'examen régulier des comptes publics.

Quant à l'acte des milices, la vive loyauté des habitants des deux *Canada*, m'a permis d'autoriser la formation de troupes et de compagnies nombreuses de volontaires, dont la conduite et la discipline feront indubitablement honneur au pays. Et encore, pour rencontrer le plus possible vos vues, j'ai, avec le secours de l'adjudant-général, organisé la milice sédentaire.

Le gouvernement, pour remplir les intentions de la législature, a conclu un nouvel arrangement qui nous assure le service régulier d'une ligne de vapeur entre l'*Angleterre* et le *St. Laurent*, durant la prochaine saison de la navigation.

Je m'afflige, avec tous ceux qui ont à cœur le bien-être du pays, de la dépression actuelle du commerce des bois, et j'espère que ce dernier prendra bientôt vigueur pour faire disparaître le malaise temporaire qui pèse sur les villes de *Québec* et de *Montréal*.